

La Participation Citoyenne:

comment l'initier dans ma commune?

Vous êtes élu.e

• Vous souhaitez mettre en place une démarche de participation citoyenne sur votre territoire.



··· O VOUS VOUS INTERROGEZ:

- Par où commencer?
- Sur quel projet est-ce approprié?
- Comment convaincre les plus réticents ?
- Quelles sont les « plus-value » de cette approche ?
- Quels sont les outils à utiliser?
- L'Adefpat vous propose d'animer un temps de sensibilisation pour répondre à ces questions.

Les objectifs:

- > Découvrir le champ des possibles de la participation citoyenne.
- > Acquérir des notions de base pour mener des démarches de concertation.
- Le format : Un atelier de 3h00 animé de façon participative et dynamique.
- Le public : les élu.e.s de communes rurales ; accompagnés éventuellement de techniciens et acteurs locaux.
- Le lieu : Chez vous !

- Après l'atelier: Vous êtes prêts à vous lancer. Vous disposez d'une boite à outils composée d'une quarantaine de fichesoutil et de méthodes pour mettre en place des démarches citoyennes.
- Coût de l'atelier : 800 euros + frais de déplacement.

Innovation & expérimentation territoriale

Ils l'ont fait!

Des élus de Lalbenque (1 700 habitants dans le Lot) avaient envie de mener des projets en mode participatif mais ne savaient pas comment démarrer et convaincre leurs collègues.

Pour passer à l'action, la mairie a donc décidé de prendre un temps d'acculturation, pour tous les élus, sur la question de la participation citoyenne et sur la manière de l'appliquer localement.

En mars 2021, l'Adefpat a animé un atelier qui a permis au conseil municipal de connaître les principes de base de la participation, de découvrir une boite à outils et de la tester dans le cadre d'une démarche projet. Mieux armés après cet atelier, les élus travaillent aujourd'hui sur la création d'un tiers-lieux avec les habitants.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

www.adefpat.fr contact@adefpat.fr

